



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Les efforts du CPRK mènent à une saisie de drogue

**Kuujuuaq, Québec, 3 avril 2019** – Le Corps de police régional Kativik a saisi 132 grammes d'une drogue illégale s'apparentant à de la cocaïne à l'aéroport de Puvirnituq mardi après-midi.

Une femme de 19 ans est détenue par la police et comparaitra par téléphone plus tard aujourd'hui.

Le CPRK a obtenu un mandat de perquisition après avoir reçu une information anonyme indiquant que de la drogue illicite était transportée dans le bagage d'un vol entre Montréal et Inukjuak.

La température a toutefois forcé le vol à atterrir à Puvirnituq où les policiers ont immédiatement cherché le bagage et récupéré 265 sacs individuels contenant une substance poudreuse s'apparentant à de la cocaïne. Une analyse experte est présentement effectuée pour confirmer la nature de la substance.

La saisie de drogue a été rendue possible grâce aux efforts conjoints de l'équipe d'enquête du CPRK, en collaboration étroite avec les postes de police de Kuujuuaapik, d'Inukjuak et de Puvirnituq.

Le CPRK rappelle aux citoyens que toute information concernant des activités suspectes, y compris la vente illégale de drogue et d'alcool, peut être divulguée de manière anonyme à *Échec au crime* en composant le numéro sans frais suivant: 1-800-711-1800. Les informations reçues peuvent donner droit à une récompense allant jusqu'à \$ 2000.

–30–

**Contact:**

Rhéal Séguin  
Directeur des communications  
Administration régionale Kativik  
Tel. 819-964-2961, poste 2358  
media@krg.ca

*Le CPRK a été créé par l'Administration régionale Kativik en 1996, en collaboration avec le Solliciteur général du Canada et le ministère de la Sécurité publique du Québec, pour maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique au Nunavik. Le CPRK a un poste de police dans chacune des 14 communautés de la région. Conformément à la Loi sur la police, la mission du CPRK et de chacun de ses membres est de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique; de prévenir et de réprimer le crime et les infractions aux lois et aux règlements municipaux dans la région Kativik, et d'en rechercher les auteurs.*